



**HAL**  
open science

# **La fabrique démocratique ou comment le travail fait société. La commune de Saillans**

Séverin Muller

► **To cite this version:**

Séverin Muller. La fabrique démocratique ou comment le travail fait société. La commune de Saillans. XVIe Journées Internationales de Sociologie du Travail (JIST), Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), Jul 2018, Paris, France. <hal-04112723>

**HAL Id: hal-04112723**

**<https://hal.science/hal-04112723v1>**

Submitted on 1 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# La fabrique démocratique ou comment le travail fait société.

## La commune de Saillans

Séverin Muller  
(Université de Lille, Clersé-CNRS)

### Introduction

Situé dans la Drôme entre Crest et Die, Saillans est un village de 1250 habitants qui a élu une liste collégiale aux élections municipales de mars 2014. Depuis, la population expérimente avec les élus un système de démocratie horizontale et participatif. Ils envisagent la gestion communale en pratique, en testant les marges de manœuvres légales : quelle forme peut prendre une « municipalité idéale » ? Comment développer le « pouvoir d'agir » des habitants ? Quels projets collectifs sont possibles ? Il s'agit de présenter cette expérience en cours, à partir d'un questionnement classique en sociologie du travail : comment le travail fait société, et comment par le travail, les humains transforment la société (Lallement, 2007, p. 21-22). Depuis 2015, je m'intéresse à cette expérience qui vise la transformation sociale en s'appuyant sur une définition essentialiste de la démocratie : le pouvoir au peuple. Elle se fonde sur un constat que résume bien l'annonce de Curieuses Démocraties, un événement politico-culturel qui a eu lieu en septembre 2015 à Saillans :

« Il est temps de **réinventer notre démocratie**, de la vivre autrement, de redonner au mot politique ses lettres de noblesse, en réaffirmant le pouvoir du peuple sur les décisions et les choix qui nous concernent. Taux de participation aux élections de plus en plus faible, votes banalisés vers les partis extrémistes, crise de confiance envers les politiques, le constat est indéniable, notre démocratie mérite mieux, nous aussi ! »<sup>1</sup>

Je porte attention à ce travail politique et citoyen qui consiste à définir ensemble un projet de vie et à résoudre les problèmes concrètement et collégalement. Dans cette dynamique, les élus et les habitants réussissent à articuler les différents aspects de la vie locale à une pensée globale (manque de démocratie dans le gouvernement représentatif ; nécessité de renforcer la solidarité et l'interdépendance, de relocaliser les emplois pour mieux vivre et s'impliquer, pour modérer son impact environnemental, etc.). Je m'intéresse aussi à la politique comme un travail (Demazière, Le Lidec, 2008), c'est-à-dire à la division coopérative du travail, au sens qu'accordent les individus à ce qu'ils font, à la circulation des savoirs mis en œuvre. En effet, les méthodes et les outils déployés par les élus pour activer la démocratie mobilisent des savoirs qui empruntent à leurs univers professionnels et à leurs sphères d'engagement. Influencés par les principes de l'éducation populaire politique<sup>2</sup> (Chateignier, 2012 ; Maurel, 2010 ; Morvan, 2011), ces savoirs nécessitent un apprentissage collectif pour mobiliser « l'expertise d'usage » des habitants afin de régler les affaires de la commune.

---

<sup>1</sup> L'expression est soulignée en gras par les auteurs, <https://www.curieusesdemocraties.org/index.php/qui-sommes-nous> (consulté le 08 01 2016)

<sup>2</sup> Il n'y a pas de définition unique de l'éducation populaire politique qui se réactualise depuis une décennie et s'appuie sur les pratiques et les aspirations émancipatrices du mouvement ouvrier du XIXe siècle. C'est un processus d'éducation horizontale (une éducation par tous et pour tous) qui consiste à prendre conscience des rapports de domination dans la société, puis à se constituer en contre-pouvoir en expérimentant son pouvoir d'agir, individuel et collectif. Ce processus a pour but l'émancipation et la transformation sociale.

Facilitées par cette expérience municipale, une série d'initiatives naissent dans le village et ses alentours pour travailler autrement, et donner au travail un sens et un horizon alternatifs à la subordination salariale, à la compétition, à l'individualisme et au consumérisme, dans une perspective proche de celles décrites par Geneviève Pruvost (2017) et Delphine Corteel (2016). Cette volonté fait écho à une série de travaux récents sur les relations entre travail et démocratie (Cukier, 2018 ; Roche, 2016). Repenser le travail dans la société, c'est ainsi repenser les manières de faire société. Cette idée invite à penser le travail dans une acception large, au-delà de la norme salariale et des statuts juridiques (Calderon, Demailly, Muller, 2016, p.1-8). Dans la lignée des travaux de Richard Senett (2010) ou de Patrick Cingolani (2014), le travail renvoie à ce que nous faisons manuellement et intellectuellement pour construire, produire une part de société. Il est une façon de « prendre part » qui contribue à la démocratie par « l'élargissement du champ des activités partagées », et donc « l'intensification de la vie sociale elle-même » (Fischbach, 2015 p. 15, reprenant Dewey, 2011). À Saillans, plusieurs tiers-lieux sont ainsi créés pour susciter ces formes de travail, tels que des espaces de travail partagés, des regroupements de producteurs locaux et de professionnels indépendants, des chantiers participatifs, des recycleries, des projets d'habitats collectifs, etc. Ces espaces et ces communautés de pratique tiennent ici leur originalité de leur forte concentration dans l'espace local, de leur cohésion et de leur mise en cohérence avec l'aventure collective.

Le plan de l'article en trois parties vise d'abord à restituer la genèse de l'expérience municipale, en portant notre regard sur le passé ouvrier du village et la place prépondérante qu'y occupaient les ouvrières. Le récit se poursuit avec la lutte que mène un collectif contre une décision du maire et dont l'aboutissement est la constitution d'une liste citoyenne aux élections municipales, processus qui définit les contours du fonctionnement de la future municipalité. La troisième partie présente concrètement le mode d'organisation à partir d'un exemple de projet, tout en esquissant quelques transferts de cette expérience dans le monde local du travail et de l'engagement.

Nous réfléchissons ainsi aux perspectives qu'offre la promotion d'un « travail intentionné », horizontal et partagé, à la fois dans le fonctionnement municipal et dans les expériences de mise en commun des espaces, des outils et des forces vives, car ils sont susceptibles de redonner sens et substance à la pratique démocratique, à l'agir collectif et au travail dans notre société.

### *La démarche d'enquête*

Saillans est un village que je connais avant l'enquête car mes parents sont installés dans la Drôme et que j'y passe des vacances depuis l'enfance. Je décide de suivre l'aventure municipale durant l'été 2015, après avoir fêté la victoire électorale avec des amis sur la place du village. Je n'ai pas de rapport objectif au terrain : ce qui s'invente à Saillans m'enthousiasme, m'intrigue et résonne avec une série de préoccupations contemporaines sur l'avenir de la démocratie et du travail<sup>3</sup>.

Dans la durée, j'ai l'occasion d'assister à une vingtaine de réunions de travail, conseils municipaux, comités de pilotage et assemblées, de contribuer à différents projets et activités (chantier de construction participatif, retournement de compost, préparation de fêtes, de

---

<sup>3</sup>Je suis également influencé par la lecture de *L'Age du Faire. Hacking, travail, anarchie* de Michel Lallement (2015) qui propose une manière originale de faire de la sociologie en modifiant l'intention et les formes de la démonstration. Il ne s'agit pas de faire une montée en généralité ou de fonder la connaissance sur la critique, mais de faire une sociologie qui propose le récit d'expériences alternatives, cas exemplaires de mondes qui s'inventent.

mobilisation, nettoyage et rangement d'une ressourcerie...). J'assiste à tout ce qui attire mon attention et fait sens dans les situations vécues, en participant à la vie quotidienne et publique, en échangeant nos points de vue avec des élus et des habitants. À ce jour, l'enquête s'est déroulée sur 14 semaines, c'est-à-dire 14 petites séquences réparties entre décembre 2015 et mai 2018. Ma pratique du terrain est extensive et s'inscrit dans la durée ; le temps d'observer, d'apprendre, de comprendre et de prendre part. Chaque retour est un temps de réflexion et de re-découverte, qui permet sans doute de mieux saisir quelques transformations.

Pour l'instant, je n'ai pas réalisé d'entretien (à part avec une personne, à sa demande), et il n'est pas sûr que je le fasse d'ici la fin de l'enquête. D'une part, les habitants du village et les élus racontent l'aventure et se racontent dans les médias locaux et nationaux, lors de débats et sur les réseaux sociaux. Ensuite, je ne souhaite pas trop les accaparer, tant les sollicitations extérieures sont nombreuses (450 entre 2014 et 2017 de la part d'associations, de la presse, de la télévision, de collectifs, d'élus, de chercheurs, d'étudiants, etc.). Alors qu'ils sont sous le feu des projecteurs, anonymiser le village et ses habitants n'a pas de sens. Pour cette raison, je n'envisage pas d'évoquer les vies privées, les trajectoires, sauf lorsqu'elles ont été rendues publiques par les acteurs eux-mêmes, dans le cadre de leurs témoignages, dont certains sont repris dans cet article.

Enfin, cette expérience s'accompagne d'une riche production de matériaux et documents par les élus et les habitants (plus de 180 comptes-rendus de réunions, récits et synthèses, analyses, photographies, annonces, agendas, etc.) qui sont diffusés sur le site municipal par volonté de transparence démocratique et « d'essaimage » (l'information et la connaissance partagées). J'utilise ces matériaux (et parfois, participe à leur élaboration) comme un historien travaille les archives, mais avec la possibilité d'observer leurs conditions de production (Lomba, 2008). En février 2018, je retrouve deux saillansonnnes, Dorine et Sarah, qui réalisent des entretiens avec des habitants dans le cadre d'une émission pour une radio locale<sup>4</sup>. Il est prévu qu'à l'avenir, ces matériaux soient intégrés au récit.

Je me suis présenté aux élus et aux habitants comme un passeur, désireux de restituer l'aventure sous l'angle de la sociologie du travail. La particularité de cette expérience qui consiste à s'inspirer de l'existant et à essaimer tant que possible, fait de chaque contribution – cet article en est un exemple – une œuvre éminemment collective.

---

<sup>4</sup> L'émission « Au rond point, une île » diffusée sur Radio Saint-Ferréol, est une série documentaire d'entretiens (28 pour l'instant) d'une vingtaine de minutes réalisés avec des habitants et des élus saillansonnnes. Dorine et Sarah prévoient de publier un recueil et le travail coopératif consistera à partager des phases de retranscription et de réflexion. <http://www.radiosaintfe.com/emissions/culturelles/238-au-rond-%20%20point-une-ile>

## 1. L'aventure collective de la démocratie communale : de la genèse à la campagne municipale

La démocratie est moins une affaire de croyance que de pratique. Elle est un processus de (re)politisation de la vie sociale. Dans cette partie, nous ne discutons pas des conditions de possibilité de cette expérience mais de sa genèse, en restituant l'histoire ouvrière (d'ouvrières) qui, j'en fais l'hypothèse, a durablement marqué l'état d'esprit collectif, notamment autour de la fermeture de l'usine textile en 1968, mettant le village en péril. Cette histoire est un terreau sur lequel les luttes collectives agissent telles des couches sédimentaires qui impriment les consciences pour explorer les champs du possible. Peu abordée dans les témoignages des élus, cette histoire n'est pas en rupture avec les modes d'organisation de la campagne municipale de 2014.

### 1.1. Un village « vivant » à l'histoire ouvrière

Saillans est un village situé sur les bords de la Drôme, entouré de coteaux de vignes (pour produire de la Clairette) et surplombé par le massif des trois becs. Le cœur du village est organisé autour de ses centres de pouvoir, par un plan en croix composé des deux rues principales, la rue du docteur Illaire du Sud au Nord qui mène à la mairie, et la Grande Rue qui mène d'Ouest en Est à l'église. Dans ce centre bourg, l'habitat est concentré et les ruelles étroites, agrémentées de passages couverts et voutés. À mesure qu'on s'en éloigne, la périphérie est à flanc de coteaux avec des maisons plus imposantes et dispersées, pour une part des propriétés de villégiatures.

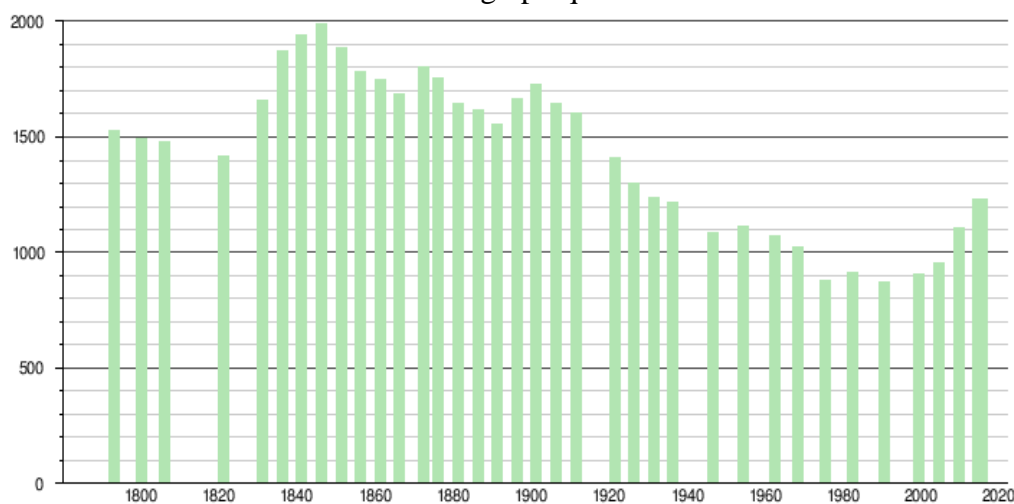


Photo aérienne de Saillans par Michel Morin.  
Au premier plan, les bâtiments de l'ancienne usine textile

L'architecture et certains grands bâtiments de la commune ont gardé les traces de son passé usinier et ouvrier. Un ouvrage écrit par des habitants (Alliot et *alii*, 2010) retrace cette histoire

et insiste sur l'emplacement géographique du village – situé sur la route de Valence qui mène au Mont Genève (en passant par Briançon) vers l'Italie et Turin – qui permit son développement économique au XVII<sup>e</sup> siècle avec l'industrie de la soie. La population augmente à mesure que se développent des ateliers, des fabriques de tissage, renforcés par une activité proto-industrielle à domicile, principalement réalisée par des femmes. Une période importante de l'histoire de Saillans coïncide avec l'arrivée d'entrepreneurs suisses en 1892, qui acquièrent progressivement différentes fabriques, ainsi que le « Prieuré », grande propriété de notables locaux, rapidement utilisé comme foyer-internat pour les jeunes ouvrières (Ailliot et *alii*, 2010, p.75 et p.135). De 1891 à 1901, la population passe de 1553 à 1728 habitants. En 1906, l'usine compte 400 ouvrière.s et comme la main-d'œuvre locale vient à manquer, les industriels font appel à des travailleurs étrangers, principalement venus d'Italie. De 1911 à 1936, parmi le personnel de l'usine, huit nationalités sont recensées, réparties comme suit : 218 italiens, 44 suisses (la plupart aux postes de direction et d'encadrement), 34 français, 29 arméniens, 17 polonais et 2 belges (Ailliot et *alii*, 2010, p.150).

Evolution démographique à Saillans



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

De 1962 à 1999 : population sans doubles comptes ; pour les dates suivantes : population municipale (Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis INSEE à partir de 2006)<sup>5</sup>.

Cette arrivée de population étrangère est renforcée en 1937 avec l'accueil dans différentes familles de Saillans et Vercheny, un village voisin, d'une quarantaine de réfugiés espagnols. Ces venues ne compensent pas le déclin de la population accéléré par les deux guerres et l'exode rural. La baisse démographique est régulière tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, mais jusqu'à sa fermeture en 1968, l'usine rythme la vie du village et marque de son empreinte les travailleuses et les travailleurs, comme en témoigne une fille de commerçants qui évoque ses souvenirs d'enfance :

« La sirène réglait l'arrivée des ouvrières dans les magasins, nous devons faire vite pour servir ces mères de famille afin que les repas soient prêts pour les enfants qui rentraient à l'école à treize heures trente [...]. D'une façon générale, nous ne connaissions pas les difficultés rencontrées à l'usine par les travailleurs, quelques mots nous parvenaient sans que nous sachions réellement à quoi ils correspondaient : "gareur, gouvernante, visiteur", ou encore "elle travaille à l'Echarenne", "il s'occupe

<sup>5</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Saillans\\_\(Dr%C3%B4me\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Saillans_(Dr%C3%B4me))

de la turbine"... Les appellations, nous les connaissions car ces mots circulaient dans le village et servaient souvent à définir une personne dans son travail quotidien à l'usine » (Ailliot et *alii*, 2010, p.40).

Au moment de sa fermeture en 1968, l'usine emploie 114 ouvrière.s : 73 femmes et 41 hommes. Le village compte encore 1 022 habitants, et plus que 878 six ans plus tard. La population stagne jusqu'à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle. Comme ailleurs en France, le phénomène de rurbanisation s'amorce au début des années 2000, qui voit la population rurale croître au même rythme que la population urbaine (Laganier, Vienne, 2009). Le village devient un lieu de tourisme vert et propose un cadre de vie attractif pour les « néo-ruraux » (Léger, 1979)<sup>6</sup> qui s'installent après avoir séjourné lors de vacances ou travaillé un temps comme saisonniers. En 2004, on compte 957 habitants et 1231 dix ans plus tard, au moment des élections municipales...

Si j'insiste sur ces éléments de l'histoire saillansonne, qui ressemble à celle d'autres villages industriels du Dauphiné et de l'Ardèche (ou d'ailleurs, cf. Mischi, 2013), c'est qu'on peut faire l'hypothèse qu'ils ont façonné une manière de vivre ensemble marquée tout à la fois par la culture ouvrière de solidarité, d'entraide et de travail, par la place qu'y occupent les femmes (elles ont été la principale main-d'œuvre industrielle) et par l'accueil d'étrangers au fil des décennies<sup>7</sup>. Le rôle central des femmes dans la vie sociale et économique est important pour comprendre quelques orientations de l'expérience municipale en cours, à travers la forte intrication des temps et des espaces de vie, de travail et d'engagement, mais aussi à travers le rejet du pouvoir incarné, celui du « mâle blanc dominant », ou le rejet de la politique (partisane) au profit du politique<sup>8</sup>.

Cette culture commune qui entretient les liens d'interdépendance est transmise au fil des générations, avec le souci de ne pas rompre les liens entre « anciens » et jeunes arrivants, d'enseigner les modes de vie d'antan pour en perpétuer les dimensions les plus chaleureuses et collectives, tels les récits autour d'une bière devant l'Oignon, le local associatif autogéré, où des anciens racontent leur enfance, nous apprennent comment le moulin du village était central pour créer des liens, où les gens venaient en familles pour faire moudre leur grain, profitant de ces moments pour se « conter la vie et faire la fête tout en travaillant ». Ces générations colportent leurs façons de penser le travail et le rapport aux autres, qui rappellent qu'ils se sont mobilisés pour garder le village vivant au fil du temps, notamment la génération 1968 qui a dû « tenir » après la fermeture de l'usine. Ces anciens sont très actifs dans la vie locale et contribuent à entretenir le tissu associatif.

Tandis qu'une série de recherches (Le Goff, 2012 ; Razemon, 2017) fait état des difficultés à maintenir la vie sociale dans les petites communes vidées de leurs commerces et de leurs services publics, ce qui frappe ici lorsqu'on se promène dans le village, c'est la vitalité de l'activité visible, des commerces et des lieux associatifs, principalement concentrés dans le centre-bourg et la Grande Rue. Les habitants investissent l'espace public à la sortie

---

<sup>6</sup> On discute peu de la notion ici, mais il sera important de la remettre en question, tant elle véhicule l'idée d'une catégorie homogène (et dépréciative au même titre que les appellations « bobo » et « baba cool » souvent employées localement pour désigner les nouveaux habitants).

<sup>7</sup> Un collectif d'habitants de Saillans et des environs se constitue en association en décembre 2017 pour venir en aide et accueillir les réfugiés arrivés en France par Briançon.

<sup>8</sup> C'est ce que nous avons constaté lors de nos recherches antérieures en Argentine, dans les quartiers pauvres de la Matanza ou à Roubaix (territoires du textile massivement désindustrialisés), où les femmes rencontrées militaient et s'organisaient pour améliorer la vie quotidienne en veillant à ne pas entrer dans des logiques partisanes jugées délétères pour la vie sociale, faisant en sorte que « le » politique ne soit pas débordé par « la » politique (Collectif Rosa Bonheur, 2016).

des classes et en fin de semaine. Dès que le temps s'y prête, les enfants jouent dans la Grande Rue, sur la place du marché, les gens sortent des tables pour l'apéritif, profitent des bords de la Drôme en groupes de jeunes parents et enfants. Des ateliers en plein air (réparation de vélos, jeux circassiens, activités de bien être...) s'organisent et sont l'occasion de regroupements et de fêtes plus ou moins organisées.

De fait, la population du village a su au fil des décennies, et même dans des périodes difficiles, conserver un cadre de vie propice à la transmission des liens sociaux grâce à un engagement associatif important (38 associations en 2014, plus de 50 en 2018), et au maintien des commerces de centre-bourg. Les habitants ont l'habitude de rappeler qu'ils ne manquent de rien, et qu'ils pourraient « vivre en autarcie », en précisant qu'ils ne l'ont jamais souhaité. On peut saisir cette vivacité locale en faisant l'inventaire (en 2015) des commerces et des services publics utiles au quotidien : une boulangerie et un dépôt de pain, une boucherie, une supérette, un magasin bio, une pharmacie, un bar des sports, deux cafés-snack, une boutique de produits régionaux, trois restaurants, un tabac-presse-alimentation, deux hôtels, mais également un bureau de Poste (dont l'existence est en suspens en 2018), un marché dominical, une halte garderie, une école maternelle et une école élémentaire, une voie ferrée et une ligne de bus, un centre d'aide sociale (le Forum), une salle de spectacle (le Temple), une bibliothèque associative (municipale jusqu'en 1996), des associations culturelles, artistiques et sportives, etc. Le maintien de ces services et de ces commerces est permis par l'investissement des habitants et par une consommation locale qui entretient la réciprocité et l'interdépendance<sup>9</sup>.

**Heidi est l'une des premières personnes rencontrées au village** Elle s'occupe en 2015 de la boutique Bio, « La petite graine ». La quarantaine, Chilienne, elle s'est installée à Lyon et a travaillé comme prothésiste dentaire avant d'engager une reconversion professionnelle car elle « ne trouvait plus d'intérêt à son travail ». Durant un stage de formation à Die, elle apprend que la boutique Bio à Saillans est à reprendre. C'est à cette occasion qu'elle découvre le village, en 2012 :

« Le commerce à la base, c'est pas mon métier, mais le bio, c'est mon univers [...]. Ce qui m'a décidé, ce sont les attitudes bienveillantes. Les gens se regardent dans les yeux. Ils se sourient, se parlent. Je me suis dit que je pouvais tout faire ici, parce qu'on sent que les gens se soutiennent ». Elle a ressenti un environnement serein qui lui a donné envie de s'installer au village. Elle explique ainsi que chaque midi en semaine, des parents vont chercher leurs enfants à l'école et passent systématiquement lui acheter quelques produits : « C'est grâce à eux que je peux rester ouverte, pas seulement pendant les périodes touristiques. Ils me soutiennent. Tu vois, c'est ça la bienveillance, c'est à l'égard du travail que je fais et aussi quand ils me disent que je contribue à la vie collective ! C'est fort, non !? Quand j'ai eu ce projet, des copines me disaient : tu ne vas pas changer de métier à ton âge !? Mais quand on voit ce qu'ont fait les anciens ici, on se dit que c'est possible. Il faut leur rendre hommage, ce sont les anciens qui se sont mobilisés. Et je crois que mon plus grand plaisir, j'adore voir jouer les gosses devant la boutique. Ils se connaissent tous, ils vivent ensemble, ils vont à l'école ensemble, C'est un village ! Et je me dis que j'ai ma petite part dans tout ça ».

<sup>9</sup> Si dans les échanges, des habitants admettent que cela peut parfois coûter plus cher à l'achat (d'autant que la population du village est un peu plus pauvre que la moyenne départementale), ils apprécient d'abord d'acheter à des commerçants qu'ils connaissent et de ne pas avoir à utiliser de voiture pour faire leurs courses à l'hypermarché aseptisé de Crest.

## 1.2. Faire collectif : de la lutte contre une décision du maire au projet municipal

En 2010, des habitants apprennent que le maire porte un projet d'implantation d'un supermarché sur la zone artisanale à la sortie du village, de l'autre côté de la route départementale :

« C'est une chevrière d'un autre village, élue à la Communauté de communes, qui nous a avertis. On s'est dit que c'était de notre faute si on n'était pas informés : il existe des lieux pour savoir, et il faut les investir. » (Maddy, une des membres de l'association Pays de Saillans vivant)<sup>10</sup>

Le maire est d'abord directement interpellé par quelques habitants qui lui demandent de renoncer au projet mettant en péril le cœur du village et ses commerces. Parce qu'il refuse au nom de l'intérêt économique et en sa qualité d' élu décisionnaire, un collectif d'une quinzaine d'habitants monte une association : Pays de Saillans vivant. Le groupe informe la population en créant un site internet militant, en publiant un journal, *Quezaco*, distribué dans le village avant de lancer une pétition qui recueille rapidement 800 signatures, sans effet sur la décision du maire. Le 30 avril 2011, le collectif organise une « déambulation populaire » du centre du village à l'emplacement du supermarché. Pour souligner l'inanité du projet, les habitants bloquent la route départementale avec des chariots et des poussettes. Finalement, le collectif rencontre trois sociétés de grande distribution en lisse pour l'appel d'offre, leur montre la pétition, en insistant sur les risques économiques d'une implantation en milieu rétif. Tandis que le maire reste inflexible, les entreprises finissent par renoncer au projet qui est abandonné en 2012. Cet épisode révèle les problèmes plus généraux de l'action de représentants qui agissent sans concertation et parfois contre les volontés citoyennes, au nom d'un intérêt général proclamé et souvent mal cerné.

Cette mobilisation et la victoire collective sont souvent présentées par les élus puis par la presse comme un moment clef de l'aventure municipale. C'est une période durant laquelle les gens ont plaisir à se retrouver pour parler politique au sens de « prendre part à la vie du village ». Le collectif se revoit à plusieurs occasions, d'abord pour fêter la victoire, puis pour échanger sur le manque de démocratie dans le système représentatif local. La mise en cohérence économique et sociale du territoire se formalise à ce moment. Les choix des édiles locaux peuvent aller à l'encontre du maintien d'un environnement propice à une vie sociale de qualité. De ce point de vue, comme le souligne Fernand, un élu, un supermarché symbolise un mode de consommation de masse, aux productions très peu localisées, destructrices sur le plan environnemental. Il rend dépendant de la voiture et représente une vraie contrainte pour les anciens qui n'ont pas la capacité de se déplacer. C'est enfin une activité économique de captation des richesses, créatrice de quelques emplois subordonnés aux dépends des activités marchandes du centre bourg.

En sociologie du travail et des mobilisations, il est maintenant bien établi que les expériences de mobilisations soudent les groupes et révèlent leurs capacités d'actions. Pour les pouvoirs en place, ces collectifs autonomes représentent souvent un danger (dans les entreprises, plus largement sur le plan politique). C'est bien la résistance collective qui fait émerger le politique et qui pose la question du futur commun, de l'imaginaire collectif.

---

<sup>10</sup> Lisa Giachino, « Saillans, la révolution participative », *L'âge de faire*, 30 août 2014.

## *La genèse de la liste*

À dix mois des élections municipales, les membres du collectif s'inquiètent de savoir le maire de nouveau candidat sans qu'aucune autre liste ne soit annoncée : « On s'est dit, c'est pas possible. Il faut au moins qu'on ait le choix, qu'on puisse provoquer un réveil à Saillans » (Tristan, un membre du collectif)<sup>11</sup>. Une quinzaine de personnes se réunissent et décident de proposer de monter une liste « sans programme, ni candidat ». Plus précisément, la démarche insolite propose une méthode pour que les saillansons définissent eux-mêmes le programme. Lors d'une première réunion en octobre 2013, 120 personnes sont présentes (10% de la population). Selon Tristan, la plupart étaient là pour : « savoir quels fous avaient osé monter une liste contre François [le maire]. On est dans un village ! ». La réunion est organisée selon des principes d'éducation populaire qui permettent à chacun de s'exprimer, et pas seulement les « mâles blancs dominants ». Les participants sont invités à travailler ensemble et selon leurs envies dans des ateliers thématiques pour établir un diagnostic des besoins de leur commune. Les ateliers portent sur des thèmes classiques qui touchent au social, à l'économie, à l'éducation, la santé, l'environnement, l'urbanisme, et « le pouvoir d'agir des habitants ». Les animateurs demandent aux gens d'identifier les aspects positifs et négatifs relevant de chaque thème pour définir les enjeux propres au village. Puisqu'ils y vivent au quotidien, ils en ont une « expertise d'usage ».

« Et à cette réunion, il y a eu plus de 100 personnes qui se sont déplacées, dont moi. Et puis, il y a eu des gens de l'ancien conseil municipal. Mais vraiment, une très grande diversité de gens. Et je me suis dit : Oh, la, la, comment ils vont faire dans cette réunion de 100 personnes ? Qu'est-ce qu'on va bien pouvoir faire ? Et là, ce petit groupe avait invité d'autres personnes du village. Finalement, ils étaient une quinzaine pour animer cette réunion. Et c'est là qu'on voit qu'il y a des méthodes qui permettent de produire quelque chose de concret à la fin d'une réunion ».  
(Sabine, une future élue)<sup>12</sup>

Lors d'une deuxième réunion à laquelle participe encore une centaine de personnes, ils ébauchent la trame d'un programme pour une liste de candidats à la mairie. Il s'agit de s'appuyer sur le diagnostic de la première réunion pour déterminer ses orientations. Les gens présents façonnent le programme à ce moment en répondant à la question : quels projets pour répondre aux enjeux du village ? Il ressort des ateliers 66 projets présentés par binômes, puis, par sélection collective, 33 projets sont retenus comme prioritaires pour le village. Ils sont repris tels quels dans le tract de campagne. Le programme est ainsi défini en réunion publique par les habitants. Vient ensuite la désignation de la liste. Parmi la dizaine de personnes qui préparent les réunions, seules deux ou trois sont candidates. Le débat s'ouvre sur les qualités attendues d'une future équipe municipale tandis qu'une feuille d'émargement circule pour savoir quelles personnes seraient volontaires pour intégrer la liste en se positionnant de la façon suivante : ça ne m'intéresse pas ; tenez-moi au courant ; ça m'intéresse tellement que je souhaite intégrer la liste. Vingt-deux candidatures émergent sur la base du volontariat et d'un intérêt pour la démarche.

<sup>11</sup> Tristan est directeur d'un centre social à Die durant la campagne. Il est un des principaux acteurs de la mise en œuvre des méthodes d'éducation populaire : Conférence/débat avec Tristan Rechid, « La municipalité collégiale de Saillans (Drôme) », association *La Gerbe*, La semaine de la démocratie, 4e édition, Montpellier 29 avril 2016 <https://www.youtube.com/watch?v=miU45pcWMyQ>

<sup>12</sup> Service Public sur France Inter. Emission du 15 avril 2014. Guillaume Erner. « Comment intéresser les citoyens à la politique », <https://www.franceinter.fr/emissions/service-public/service-public-15-avril-2014>

Lors d'une troisième réunion, l'équipe présente le programme et les candidats inscrits sur la liste « Autrement pour Saillans, tous ensemble ». Il s'agit de ramener la liste de 22 à 15 personnes, puis de désigner un.e maire pour rester dans le cadre légal. Le mode de désignation s'appuie sur les principes de la sociocratie (dont un des piliers est l'élection sans candidat). Quelles sont les qualités attendues d'une tête de liste ? A la suite d'un tour de paroles, les animateurs demandent à chacun qui il verrait à cette place. Après un deuxième tour, l'assemblée désigne de façon quasi-unanime Vincent, 41 ans en 2014, animateur socio-culturel et veilleur de nuit dans un centre pour adultes handicapés. Connus de tous, il est choisi car il est « disponible », jugé le plus apte à animer une équipe au service du collectif, et il incarne dans sa manière d'être une figure très éloignée de celle d'un notable. Le soir de sa désignation, Vincent travaille et il apprend la décision collective par SMS. Tristan revient sur ce qui a présidé ce choix :

« Les habitants sont le politique et les élus leurs représentants. Ce qu'on attend d'un représentant, c'est quelqu'un qui a un appareil auditif au moins normal, voire un peu développé, c'est pas quelqu'un qui a forcément un cerveau très développé. C'est pas quelqu'un qui pense mieux que nous, ou qui se met à la place de...nous. C'est quelqu'un qui est en capacité d'apprendre et de représenter ».

### *La campagne et les élections*

Alors qu'il s'agissait initialement d'insuffler un vent de démocratie, à l'approche des élections, l'enthousiasme monte clairement parmi les participants et crée une belle dynamique qui fait penser à certains que la « prise de pouvoir » est possible, tant l'effervescence est grande autour de la liste.

Durant la campagne, le maire sortant et ses soutiens leur reprochent de ne pas avoir de programme mais seulement une méthode à proposer, ou bien d'être inexpérimentés dans la chose politique et de ne pas avoir de réseaux dans les instances départementales, contrairement au maire, élu au Conseil Général. En mars 2014, la liste « Autrement pour Saillans, tous ensemble » (divers gauche) remporte les élections au premier tour avec 56,77 % et 461 voix, contre la liste de François (Modem), qui obtient 43,23 % et 351 voix. Le taux de votants s'élève à 79 % (845 personnes), ce qui représente un pourcentage un peu plus élevé (5 à 10 %) que lors des précédentes élections municipales. « Je vous raconte pas la bringue ! ».

#### **La liste élue en mars 2014**

1. **Vincent BELLARD** 41 ans, animateur développement social culturel
2. **Annie MORIN** 66 ans, retraitée de l'enseignement
3. **Fernand KARAGIANNIS** 54 ans, responsable service mise en page imprimerie
4. **Agnès HATTON** 50 ans, chef de service hébergements APEI Val Brian
5. **André ODDON** 59 ans, chef du pôle arbres mairie de Nîmes
6. **Dominique BALDÉRIANIS** 58 ans, comptable
7. **David GOURDANT** 43 ans, artiste conteur guide
8. **Sabine GIRARD** 36 ans, ingénieur agronome, chercheuse
9. **Michel GAUTHERON** 62 ans, retraité DDE
10. **Christine SEUX** 55 ans, cadre de santé retraitée
11. **Joachim HIRSCHLER** 47 ans, dirigeant conseil en énergie
12. **Isabelle RAFFNER** 44 ans, professeur des écoles
13. **Benjamin COLZART** 20 ans, étudiant en préparation HEC
14. **Cécile CALLOUD** 43 ans, secteur médico-social, sans emploi
15. **Patrick THEVENET** 67 ans, médecin retraité

Fernand, un élu qui a pris part à l'ensemble du processus depuis la création du collectif, expose les raisons de cette victoire électorale : « Nous n'avons pas pris position contre les élus sortants, mais plutôt appelé les gens à se prendre en charge. Si les gens ont adhéré, c'est aussi parce que nous ne leur avons pas imposé de programme, ni d'étiquette politique : c'est la manière de faire qui montre ce qu'on est vraiment. Quand des élus acceptent de laisser du pouvoir aux citoyens, ça va plus loin que la politique. »<sup>13</sup>

L'aventure collective que représente la mobilisation puis la constitution de la liste jusqu'aux élections a permis d'affirmer des valeurs communes et un horizon pour le village et ses habitants. La volonté d'accéder au pouvoir ne s'est dessinée qu'au cours du processus et la logique non partisane a sans doute permis de rassurer des hésitants. Pour autant, si la méthode est présentée dans sa dimension technique, elle est tout de même fondée sur une vision horizontale de l'exercice du pouvoir, donc orientée politiquement.



La photo « étendard » d'Emmanuel Cappellin, reprise par la presse.  
Les élus sont répartis sur les trois premières lignes

<sup>13</sup> Lisa Giachino, « Saillans, la révolution participative », *op. cit.*

## 2. L'organisation concrète de la municipalité

Dès le lendemain des élections, après avoir fêté la victoire, l'équipe municipale et les habitants se mettent au travail pour expérimenter le nouveau fonctionnement. Les principes reposent sur l'inversion de la hiérarchie des initiatives et des décisions, la collégialité, la transparence, la participation par la mise en œuvre de méthodes d'activation démocratique. Cette expérimentation s'effectue par tâtonnements au fil des mois, le temps de trouver les bons repères. Tous admettent des débuts hésitants, des maladresses dans les prises de paroles, les choix à prendre et l'ordre des possibles. Aucun n'a jamais eu de mandat électif et le non-professionnalisme individuel – revendiqué – est rapidement et largement compensé par l'intelligence collective qui se développe sur les différents sujets à traiter.

### 2.1. La municipalité idéale est une pyramide inversée

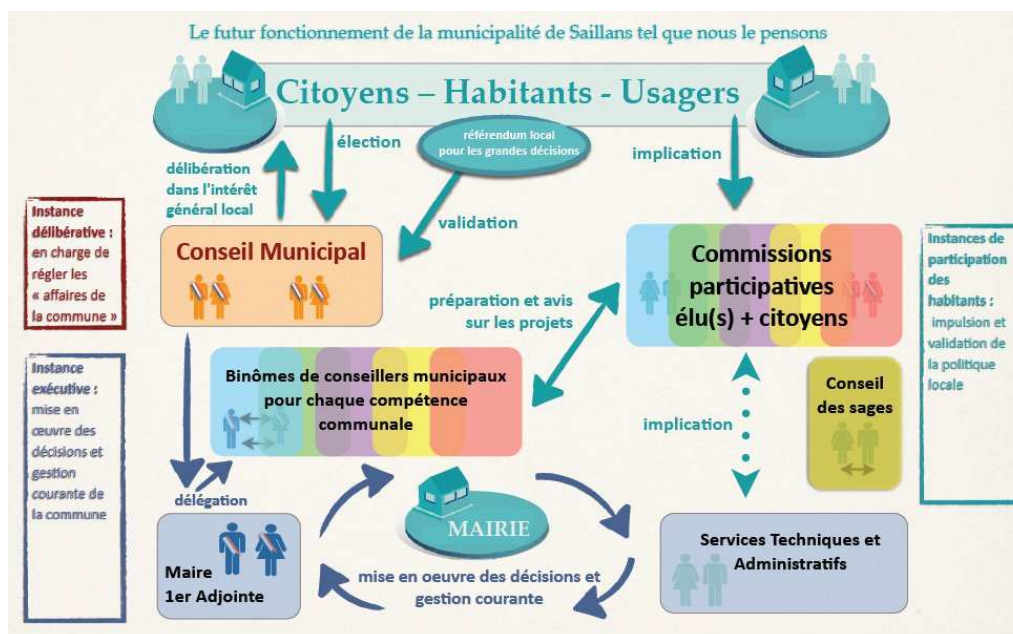
Puisque la liste s'est construite contre le système représentatif incarné par un ancien maire seul aux commandes, le mode de fonctionnement de la nouvelle équipe vise à éviter le travail et les prises de décisions isolés, en favorisant la collégialité et la participation. La collégialité concerne directement le conseil municipal. Pour que la structure soit conforme aux règles législatives, parmi les élus, deux ont les titres officiels de maire et de première adjointe : il s'agit de Vincent et d'Annie, institutrice à la retraite et ancienne directrice de l'école élémentaire. Dans les faits, ils n'ont cependant aucun pouvoir supplémentaire ni autorité hiérarchique sur les autres élus auxquels ils délèguent leur pouvoir. Les élus se partagent les responsabilités et travaillent en binômes sur les différentes compétences municipales. De la même manière, les indemnités de fonction sont réparties entre les conseillers municipaux (1 000 euros pour Vincent, environ 150 euros pour chacun des autres élus). Lorsque nous discutons des indemnités, les élus rappellent qu'elles sont symboliques et que la politique ne devrait pas être une profession.

Selon Sabine, une élue, les piliers du fonctionnement municipal sont les suivants :

- la **transparence** et l'information, car la transparence des processus décisionnels est une des conditions de la démocratie qui permet aux citoyens de rester informés sur les projets en cours, même lorsqu'ils n'ont pas la possibilité d'y participer. À ce titre, le site de la municipalité devient un outil pléthorique de diffusion et d'archivage, avec des centaines de comptes-rendus détaillés de réunions, de projets en cours, d'évènements à venir. Sans compter la lettre d'information saisonnière et l'agenda du mois, ou les panneaux d'affichage public installés très vite dans tous les quartiers du village. La transparence se traduit enfin par l'ouverture au public (citoyens communaux, visiteurs, curieux) de toutes les réunions, commissions et du bâtiment de la mairie, rebaptisé « maison commune » dès le lendemain des élections.
- la **collégialité** qui vise dans sa forme également à lutter contre l'isolement des élus et le désistement des habitants, engageant une responsabilité partagée et la possibilité permanente de soutiens et de relais dans l'action. Elle produit l'intelligence collective qui permet un enrichissement des savoirs et des compétences par leur circulation et leur agrégation.
- la **participation** des habitants qui ne doit pas correspondre à une participation périphérique ou en bout de processus comme c'est souvent le cas quand on parle de « démocratie participative », mais fondatrice de la politique locale. Cette participation doit permettre de faire émerger des problèmes communs et les manières de les résoudre.
- les **méthodes** utilisées pour cette participation sont des méthodes d'éducation populaire politique pour rendre le processus décisionnel le plus horizontal possible et développer le pouvoir d'agir des habitants. Elles sont proposées par une équipe d'animation et certains élus,

testées et ajustées au fil du temps et selon les circonstances (grands rendez-vous municipaux ou travail en groupes restreints sur des projets).

Le schéma présentant la « municipalité idéale » telle qu'elle a émergée au fil des réunions, a été réalisé par la commission transparence-information quelque temps après les élections pour présenter la démarche aux habitants et aux visiteurs occasionnels.



Source : Commission Transparence-information, Mairie de Saillans, 2015

Ce document présente le principe de la pyramide inversée, expliqué par Agnès, une élue : « On a inversé la pyramide. On a mis les habitants tout en haut, au cœur du processus démocratique »<sup>14</sup>. En cohérence avec cette idée, les élus et les agents de la municipalité (une quinzaine) se mettent au service des habitants qui définissent les orientations politiques et les projets à mener.

Par réaction aux séances de l'ancien Conseil Municipal, simple instance d'enregistrement des décisions prises par le maire, la nouvelle équipe met en place un **comité de pilotage** (il n'apparaît pas dans le document) qui se réunit deux jeudis par mois. Ouvert aux habitants en présence de l'ensemble des élus, il devient le lieu des réunions de travail, de débats sur les projets en cours et d'orientation de la politique locale. « Avant, tout était fait de manière clandestine, avec des simulacres de débats lors du conseil municipal » (Fernand, un élu)<sup>15</sup>. De fait, dans le nouveau dispositif, les séances du Conseil Municipal restent des moments de validation des décisions, sans débat. Les élus apprécient peu le cérémonial qui accompagne les séances, ni les charges parfois hautaines de l'ancien maire, qui traque « l'amateurisme » de la nouvelle équipe.

Une autre instance « extra-municipale » présentée dans le document est le **Conseil des sages**, composé de douze habitants. Initialement, ceux-ci étaient issus du collectif Pays de saillans vivant, mais à partir de fin 2014, six membres sont élus par tirage au sort paritaire parmi les personnes volontaires. Son rôle est de veiller aux principes démocratiques et au respect des méthodes participatives. Durant les deux premières années, le Conseil des sages oscille entre une activité de soutien aux élus et de contrôle de la méthode. Il organise des

<sup>14</sup> Laurent Telo, « A Saillans, les habitants au pouvoir », *M le magazine du Monde*, 18 avril 2014.

<sup>15</sup> Gaspard d'Allens, Lucile Leclair, « À Saillans, les habitants réinventent la démocratie », *Reporterre*, 17 oct 2015, <https://reporterre.net/A-Saillans-les-habitants-reinventent-la-democratie>.

groupes de travail thématiques pour promouvoir de nouveaux outils de participation. En fonction de leur possibilité, ses membres assistent aux conseils municipaux, aux comités de pilotage pour veiller à la réelle mise en œuvre des outils. Ils coordonnent le travail des animateurs volontaires et les forment pour les réunions. Reposant sur le bénévolat et l'engagement de ses membres, le Conseil des sages reste assez méconnu de la population et sa dénomination fait penser que les anciens (sages) y ont une place de fait, à tort. Dès 2015, plusieurs membres démissionnent pour des « raisons professionnelles », par « essoufflement, frustration »<sup>16</sup>. Les orientations du Conseil restent mal définies et son rôle est réévalué au fil du temps. Il est rebaptisé en 2017 Observatoire de la participation, proposant des réunions de quartier chez les habitants, un espace d'échanges supplémentaire. Cette instance, plus que les autres, symbolise le caractère expérimental, par tâtonnement du processus d'activation démocratique.

## **2.2. Les « commissions participatives » et les « groupes d'action-projet »**

Le cœur du fonctionnement municipal réside dans l'organisation et l'animation des commissions participatives et des Groupes d'Action Projet (GAP). Dès le lendemain des élections, la mairie ouvre ses portes aux habitants qui sont invités à s'inscrire dans l'une des huit commissions thématiques qui avaient émergées durant les réunions de campagne. Environ 240 personnes s'inscrivent dans l'une des commissions thématiques dont les effectifs varient de 10 à 57 personnes. Pour chaque commission, deux, voire trois élus référents sont désignés en fonction de leurs savoirs expérientiels et de leurs intérêts, avec un rôle d'accompagnement, de coordination et d'animation. Les thèmes des commissions sont les suivants (ainsi que les élus référents, cf. p. 10) :

- Aménagement, travaux, sécurité (André, Michel, Patrick)
- Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine (Annie, David, Patrick)
- Vivre longtemps au village, santé, social (Agnès, Annie, Cécile)
- Enfance, jeunesse, éducation (Christine, Isabelle)
- Économie et production locale (Fernand, Vincent)
- Environnement, énergie et mobilité (Joachim, Sabine)
- Finances, budget (Agnès, Vincent)
- Transparence, information (Christine, Fernand)

Chaque commission se réunit au moins une fois par an (davantage au début de la mandature) pour établir un diagnostic local thématique afin de faire émerger des projets considérés comme prioritaires. Ces projets sont ensuite réalisés par des habitants et des élus dans des GAP. Chaque année, une vingtaine de projets sont travaillés collectivement. Mais à partir de 2017, les élus sont davantage préoccupés par l'aboutissement des projets en cours que par l'émergence de nouvelles idées. Au fil du temps, la fatigue se fait sentir et oblige les élus et les personnes très investies à se recentrer. De manière générale, le sort des commissions est un peu lié aux thèmes et aux groupes qui les composent, leurs capacités à tenir dans la durée.

Dans les GAP, les élus admettent que les décisions ne leur appartiennent pas et jouent plutôt un rôle d'écoute pour faciliter les échanges et organiser les étapes de travail à mener en termes de connaissances à mobiliser. Vincent m'explique en 2016 que les élus se mettent en position d'animateurs : « Pour les GAP, les idées viennent des habitants. Ils sont complètement

---

<sup>16</sup> Bilan 2014-2015 et élection par tirage au sort du conseil des sages

<http://www.mairiedesaillans26.fr/bilan-2014-2015-et-election-par-tirage-au-sort-du-conseil-des-sages/> (consulté le 28 01 2016).

associés aux décisions. Alors un GAP, c'est pas un lieu de débat, même si ça peut arriver. C'est d'abord un lieu de construction collective ».

### **La liste des GAP (Groupes d'action projet) pour chaque commission**

**Aménagement, travaux, sécurité** : Jardin public / Fleurissement / Salles communales / Aménagement espace urbain / Circulation et stationnement à Saillans / Aménagement grande rue / Projet Rénovation ancienne perception

**Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine** : Patrimoine / Commission des fêtes / Rencontre des associations – municipalité / Valorisation du patrimoine / Animation (Carnaval).

**Vivre longtemps au village, santé, social** : Entraide – Bénévolat / Social : Diagnostics, états des lieux de ce qui existe

**Enfance, jeunesse, éducation** : Projet « ça bouge dans ma cantine » / Groupe de pilotage Rythmes scolaires / Rythmes scolaires / Jeunes-Adolescents

**Economie et production locale** : Semaine de l'économie locale / Marché d'été, circuit court, production et artisanat locaux, bio ou durable / Signalétique / Rencontre des acteurs économiques / Centre de ressources d'activités et de compétences, local à la disposition des professionnels / Favoriser la transmission des commerces existants quand le problème se pose et la recherche de locaux pour les créations d'activité

**Environnement, énergie et mobilité** : Mobilité / Extinction nocturne de l'éclairage public (créneaux, rythmes...) / Achat groupé de vélos électriques / Auto partagée / Energie / Valorisation du patrimoine naturel / Compost collectif / Rivière Drôme / Relecture du PLU au regard des enjeux environnementaux / jardins partagés

**Finances, budget** : Présentation et vulgarisation d'un budget communal

**Transparence, information** : Information Transparence / communication / Site internet / Lettre d'info municipale / Agenda participatif / Affichage public

Les commissions et les GAP sont également des espaces pour apprendre à mieux se connaître et travailler ensemble. Les réunions se déroulent la plupart du temps dans un esprit convivial, agrémenté de pots de fins de réunions pour poursuivre les échanges : « Ce n'est pas parce qu'on travaille qu'il faut oublier de faire la fête. Au contraire, on pense que les deux vont mieux ensemble » (Vincent).

Le temps de gestation démocratique des projets est sans conteste long, plus long que durant l'ancienne mandature, mais les méthodes utilisées permettent des prises de décisions abouties. En 2016, un des exemples que reprennent les élus pour présenter les apports de cette intelligence collective libérée par la promotion de l'horizontalité concerne le GAP éclairage public auquel je n'ai pas assisté mais que Fernand m'a raconté : « Pour l'extinction de l'éclairage public la nuit, les habitants se sont pris au jeu de façon incroyable. On s'est rendu compte que ça n'avait pas de sens de tout éteindre en même temps. Il y a des endroits passagers, d'autres non, des quartiers, des rues. Les habitants ont fait leur enquête et ils ont conçu une matrice avec des horaires différents selon les saisons, les jours et les quartiers. Quand on est allé voir le prestataire, il n'en revenait pas. Il n'avait jamais vu une telle proposition. Et on l'a aidé à mettre les choses en place techniquement ».

### *Une matrice municipale marquée socialement et professionnellement*

L'invention de la nouvelle municipalité nous apprend une autre organisation possible de la gestion communale. La matrice du fonctionnement des municipalités est définie par un cadre constitutionnel que les élus ont à cœur de respecter. Mais les manières d'incarner ce travail municipal sont liées à des transferts de pratiques professionnelles des élus. Elles sont la plupart du temps et historiquement notabiliaires (Poignant, 2011 ; Mischi 2013), ce qui a eu tendance à figer nos représentations. L'élu, *a fortiori* le maire, est un « officier » qui incarne l'autorité et la prise de décision. Ses adjoints et conseillers forment une chaîne de subalternité qui recoupe souvent la hiérarchie sociale des professions<sup>17</sup>. Par routine de la délégation, les citoyens communaux s'adressent au maire en tant que chef décisionnaire, celui qui aura « la solution » aux problèmes. D'autres expériences municipales auxquelles Saillans est comparée ne dérogent pas à cette règle<sup>18</sup>. Vincent, le nouveau maire est obligé d'incarner cette figure, le moins possible (vœux, cérémonies des anciens combattants, commémorations...), car les anciens y sont attachés. À ces moments, l'équipe municipale consent à rétablir l'idée d'une structure pyramidale. Mais de manière générale à Saillans, pour gérer la commune, les élus et celles et ceux qui sont engagés à leur côté, mobilisent des pratiques et des savoirs qui sont issus de leurs univers professionnels, principalement liés aux mondes de l'animation et de l'éducation, et aux formes d'organisation et de pédagogie qui s'y réfèrent. Tristan, ancien directeur de centre social, rappelle à l'envi que : « la mairie, c'est un grand centre social ». La répartition des compétences parmi les élus suit une logique analogue et les connaissances techniques préalables des un.es et des autres sont mobilisées et réengagées dans le travail municipal, permettant un enrichissement mutuel des connaissances et des façons de faire au fil du temps.

---

<sup>17</sup> En dehors de la catégorie des agriculteurs, souvent propriétaires fonciers, qui représente 13,7 % des maires élus en 2014 (80 % des communes en France ont moins de 2 000 habitants), les maires font d'abord partie des cadres supérieurs (11,8 %), des professions intermédiaires (10,1 %), des employés (8,7 %) des ouvriers (3 %), alors que ces deux dernières catégories représentant environ 50 % de la population active (et 28% de la population de 15 ans et plus). Il faut aussi noter que 40 % des maires sont retraités, mais les données statistiques ne les agrègent pas selon leur appartenance sociale. Au niveau départemental et plus encore régional, ces écarts sociaux dans la représentation s'accroissent puisque 31,6 % des élus aux conseils régionaux et territoriaux sont cadres supérieurs contre 12,6 % d'employés et 1,3 % d'ouvriers. Source : ministère de l'Intérieur, Insee enquête Emploi 2015, citée par l'Observatoire des inégalités : « L'origine sociale des élus ne reflète pas la société, même au niveau local », 18 mai 2017, <https://www.inegalites.fr/L-origine-sociale-des-elus-ne-reflete-pas-la-societe-meme-au-niveau-local>.

<sup>18</sup> Les communes de Vandoncourt dans le pays de Montbéliard et de Marinaleda (Andalousie) sont souvent mises en résonnance avec Saillans. Toutes les trois ont un passé ouvrier et paysan. La première est une commune rurale de 800 habitants (qui se définissent comme des ouvriers paysans) autogérée à partir des années 1970. La seconde (2800 habitants) entre en autogestion en 1979 suite à une lutte réussie pour la réappropriation des terres menée par le syndicat des ouvriers. Contrairement à Saillans, ces deux expériences reposent sur la figure et le rôle incarné par les maires (comme Jean-Pierre Maillard Sabin).

### 3. Récits de cas : apprendre la démocratie au quotidien

Parmi les projets engagés par les habitants et les élus, un bon nombre se concrétisent tandis que quelques uns sont reconfigurés, voire abandonnés à l'issue d'un travail collectif d'expertise, comme c'est le cas des GAP auto-partage (pour des questions d'assurance) ou jardin partagé (en partie par manque de terrain disponible). Les projets peuvent sembler *a priori* anecdotiques comme le GAP consacré aux crottes de chiens sur les bords de la Drôme, ou éminemment chronophages et politiques comme la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui en elle-même est un champ d'expérimentation démocratique qui s'étale sur plusieurs années et concerne l'avenir du village à moyen terme.

#### 3.1. Histoire d'un GAP ordinaire : une division coopérative des tâches et des rôles

J'ai eu l'occasion d'assister (et de participer le cas échéant) à plusieurs GAP, réunions de travail ouvertes qui permettent de comprendre comment se développe le « pouvoir d'agir » des habitants. Tandis que certains thèmes de GAP attirent du monde (PLU, Semaine de l'économie locale...), d'autres sont plus confidentiels. Parmi ceux-ci, je restitue quelques moments d'un GAP consacré à la signalisation dans le village, sujet de la vie quotidienne presque anecdotique, qui correspond à une routine de la participation. Durant cette séance, j'ai d'abord le sentiment (qui s'avère inexact) que les outils de l'éducation populaire ne sont pas mobilisés car ils ne sont pas annoncés comme lors d'autres séances : « On va travailler avec la méthode Philips 6.6 » ou « On va expérimenter les six chapeaux de Bono »...

Le GAP signalétique a démarré suite à la réunion de la commission économie et production locale en novembre 2014. La réunion à laquelle j'assiste le 15 février 2016, de 18h à 19h30, est la quatrième et dernière consacrée au sujet. J'ai pu m'y préparer en lisant les longs comptes rendus réalisés par les élus référents et validés par les participants avant la mise en ligne sur le site municipal<sup>19</sup>. Les premières réunions ont permis de clarifier les attentes des différents acteurs (principalement des commerçants du village), puis de former les participants aux aspects techniques et réglementaires (complexes) concernant la signalisation, en invitant une personne travaillant à la Direction Départementale de l'Équipement puis une autre au Syndicat Mixte de Développement de la Vallée de la Drôme. Le recours à des experts professionnels a permis aux élus et aux habitants de se former et de savoir ce qu'il est possible ou non de faire dans le cadre municipal.

Pour cette dernière réunion, nous sommes huit dans une salle du premier étage de la mairie : Vincent et Fernand, les deux élus référents de la commission, Frédéric et Salomé, un couple d'habitants propriétaire d'un gîte, plutôt réticent à l'égard de la démarche municipale, et Michel, un facteur à la retraite qui participe également à l'entretien des sentiers de randonnées. Parmi les visiteurs du soir, un couple de jeunes bretons (Côtes d'Armor) venus pour s'informer sur les méthodes participatives pour les mettre en œuvre dans leur village. Je suis présenté par Vincent comme un « voisin » car mes parents sont installés à 50 km plus au sud dans la Drôme.

Le petit effectif de la séance met mal à l'aise les deux élus qui regrettent qu'une réunion d'aboutissement du processus attire si peu de monde, contrairement aux réunions précédentes. Les gérants du gîte s'en étonnent également alors qu'ils sont spécialement revenus de Marseille pour le GAP : « On est venu pour vous... Enfin, pour nous ». Les élus savent que la légitimité de l'expérience repose sur la participation, et quand elle fait défaut comme ce soir, elle interroge nécessairement.

<sup>19</sup> <http://www.mairiedesaillans26.fr/commissions-participatives-mode-demploi/economie-et-production-locale/>

Tout en prenant des notes pour le compte-rendu, Fernand prend la parole pour présenter le cadre. Il rappelle que les idées ont été émises dans la commission sur la base des remontées faites par des habitants qui voulaient un changement de signalétique, plus attractif pour les touristes et les visiteurs, et mentionnant les différents commerces. Le sujet est devenu politique car plusieurs commerçants se plaignent de l'attention portée par les élus aux associations aux dépens des commerçants qui « paient des charges ». Ce GAP est une façon de montrer que l'activité économique est une préoccupation collective, ce qui explique son rattachement à la commission économie.

Avec Vincent, ils animent la séance en présentant sur vidéoprojecteur les photos prises aux différents lieux d'implantations possibles des panneaux, avec, en marges, des propositions à retenir ou à discuter. Durant le visionnage, Vincent précise les modalités de financement : les demandes de subventions ont été faites au Canton et à la Préfecture. Les élus attendent des réponses pour le lendemain et feront donc une synthèse pour présenter les différentes options retenues afin de lancer l'appel d'offre.

Le couple propriétaire du gîte est également venu avec une vingtaine de photos de différents endroits et intersections. La discussion est technique : on évoque les types de panneaux, leurs intérêts, les inconvénients, les emplacements (ne pas entraver les passages), la réglementation, les options possibles et leur coût, à la charge de la collectivité et/ou des commerçants, etc. Les personnes présentes ont pris soin de s'informer et de produire des matériaux pour alimenter les échanges. Clairement, elles ont identifié les problèmes à résoudre ensemble et cherchent des solutions, sans imposer leur point de vue à un seul moment (du moins à ce stade).

### *La bienveillance signalétique : accueillir les visiteurs mais pas les punks à chiens*

Commentant une photo, Salomé se dit préoccupée par le marché du dimanche et par la formule « un peu abrupte » du panneau « Parking obligatoire ». Il faudrait trouver une formule plus accueillante. Après un tour de parole, nous retenons : « Parking conseillé les jours de marché ». Pour les commerçants, il s'agit de donner des informations claires aux visiteurs, mais ils s'excusent presque de ne pas avoir photographié tous les panneaux. Ils souhaiteraient que soit installé un plan avec tous les commerces, par exemple sur « la petite place en remplacement de la cabine téléphonique » qui devrait être prochainement enlevée par Orange.

Vincent ne répond pas directement mais poursuit la réflexion en montrant des photos prises sur son smartphone lors d'un récent déplacement : « À Vinsobres, ils se présentent comme ça ». La photo montre un panneau qui signale de haut en bas : « Eglise, pharmacie, tous commerces, tous services ». Vincent : « Bon, on voulait mettre aussi pharmacie car c'est important de la trouver vite ». Il met ainsi l'accent sur la hiérarchisation de l'information, priorisant les services d'intérêt général local. Revenant sur la proposition de mettre un plan sur la petite place, il précise : « Avec le service technique, on a cherché des solutions, c'est compliqué ce passage (la petite place) avec les camions qui manœuvrent et qui peuvent arracher les panneaux ».

- Salomé : « Bah, déjà, on pourrait même enlever les bancs là, parce que les jeunes qui font la route l'été avec leur chiens<sup>20</sup>, ils s'installent là et ils font peur aux gens ».

- Vincent, souriant : « Oui, mais les personnes âgées, elles viennent s'asseoir ici aussi, elles aiment bien cet emplacement ».

---

<sup>20</sup> Les gens du village désignent volontiers les saisonniers, les « babas cool » et « punks à chiens » par des euphémismes tels que « les jeunes qui viennent » ou les « jeunes en camion », surtout dans un cadre public. Dans d'autres circonstances, certains parlent des « têtes à poux ».

Nous continuons à chercher des emplacements sur les parkings pour les panneaux. Durant la semaine, Michel a pris l'initiative de compter toutes les places de parking : « avec le parking du Prieuré, ça fait 218 places ».

- Vincent (un peu interloqué) : t'as tout compté ?

- Michel : « Oui, oui. (En montrant des photos). Là, on ne peut pas mettre un panneau parce que la roche s'effrite près du parking. Je le sais, j'ai habité à côté pendant 50 ans. Mais ce parking, là, il est mal indiqué, et ça oblige les gens à faire le tour pour trouver une place. C'est finalement pas notre intention de faire circuler les véhicules pour trouver une place ».

### *Où l'on apprend ce qu'il faut indiquer... ou non*

Plus tard, se pose le problème des panneaux qui signalent les différents quartiers du village mais qui ne les indiquent pas tous. « Faut-il indiquer les quartiers maintenant que tout le monde a sa rue ? demande Vincent, et que les gens se repèrent différemment ». Michel pense que c'est important car quand on invite quelqu'un, on lui donne ce genre d'information, « et puis ça permet de se repérer dans l'espace ». Frédéric pense qu'avec la généralisation des GPS, ce n'est plus nécessaire. Vincent met en avant le fait que ces quartiers existent et ont été nommés : « géographiquement, ça a du sens, par exemple pour les anciens ». Ils s'accordent sur le fait que dans tous les cas, il faut unifier la présentation. Finalement, après dix minutes, le coût les incite à renoncer à indiquer les quartiers et/ou à supprimer les panneaux existants (mais qui ne sont pas sur le bon modèle).

À la suite de cet échange, alors que la fin de réunion approche, le couple propriétaire se fait plus pressant pour évoquer le renouvellement des panneaux de signalisation à proximité de leur gîte (mais sans le verbaliser ainsi).

- Frédéric : « Près du tunnel (à deux pas du gîte), il faudrait mettre un panneau de passage piétonnier ».

- Fernand : « Non, non, on ne peut pas, parce qu'il y a des chutes de pierres au dessus du tunnel, et certaines tombent sur le sentier. Donc si on dit : passage piéton et qu'il y a un accident, on est responsable... On ne peut rien mettre ».

- Frédéric, s'adressant directement à Vincent : « Mais, monsieur le Maire, les gens passent bien par là, il n'y a pas d'autre voie pour accéder ! ».

- Fernand : « Oui, on sait mais on ne peut pas le mettre ».

- Salomé : « Et pour le Temple (dans leur rue) ? Il faudrait au moins dire que c'est un centre culturel (plus attractif), sinon les gens croient que c'est un temple ».

- Vincent « Oui mais c'est un ancien temple ».

- Frédéric : « D'accord, mais c'est une salle de spectacle ».

Plus tard, on évoque un panneau qui se trouve dans la « montée de Véronne » (un village situé au dessus de Saillans). « Il faudrait signaler les chambres d'hôtes » propose Vincent. Ce à quoi Frédéric, sentant le vent de la concurrence, répond : « Oui, mais ici, ce qu'il fait, c'est pas très officiel, on va quand même pas mettre un panneau ».

Durant la réunion, Vincent, maire légal, se met en retrait à plusieurs occasions, faisant des suggestions, rectifiant son propos : « moi je trouve que... (puis se reprenant), enfin, on pourrait penser que... », avec une façon tranquille de ne pas accorder trop d'importance à son propre point de vue. Pourtant favorable à la signalétique des quartiers, il se laisse convaincre par l'avis général exprimé.

**« Jouer le jeu » : servir l'intérêt général pour servir l'intérêt individuel, et réciproquement**

Nous interrompons la réunion car il est déjà 19h30 et qu'une autre va avoir lieu dans la même salle. Vincent, voyant arriver le nouveau groupe (une quinzaine de personnes), lance en leur souriant : « Bon, il faut qu'on cède la place, la mairie, c'est une ruche maintenant ! ». Fernand propose d'envoyer à tout le monde le compte-rendu détaillé avec les photos pour que nous le validions (une feuille d'émargement avec nos adresses mélangées) avant diffusion sur le site municipal.

Tandis que Fernand, Salomé et Frédéric partent, nous restons à discuter avec Vincent, Michel et le couple de bretons. Nous dissertons sur les manières de comprendre les principes de la participation, notamment pour ceux qui en sont *a priori* éloignés.

Vincent et Michel nous expliquent que le couple de commerçants a assisté à toutes les étapes, mais avait tendance au début à tout ramener à leur situation personnelle dans les réunions : « On a dû mettre en place la méthode de la prise de parole pour les contenir. Et maintenant, vous voyez, ils jouent le jeu ». Les propriétaires du gîte jouent effectivement le jeu, en fonction de l'idée qu'ils s'en font. Ils manifestent leur bonne volonté – réelle – et s'intéressent à tous les panneaux mais ils s'investissent clairement quand les panneaux concernent le voisinage direct de leur gîte. Ce qui donne lieu à deux formes d'engagement durant la même séance : désintéressé qui prête à discussion ouverte et sereine, puis intéressé qui entraîne un échange plus serré. Rien de très étonnant pour les deux élus. Selon eux et selon les principes de l'éducation populaire, la participation se construit aussi en mettant en avant ses intérêts particuliers pour ensuite les dépasser et accéder à l'intérêt collectif. Je remarque à mon tour que la démocratie horizontale est en cours d'apprentissage et qu'il était amusant d'entendre Frédéric s'adresser à Vincent à grands coups de « Monsieur le Maire », quand les autres le désignent par son prénom.

Michel se présente au couple de bretons comme le compagnon d'une élue : il avoue d'emblée qu'il ne croyait pas à ce système municipal mais qu'il a été obligé d'admettre que ça fonctionnait. Il s'y intéresse de plus en plus. Alors que Michel nous quitte à son tour, nous cherchons avec Vincent un bar pour nous poser mais le principal, le bar des sports, est fermé, et nous nous rabattons sur le local associatif l'Oignon dans lequel un débat après un spectacle théâtral est en cours. Vincent : « On ne va pas venir et imposer notre discussion ». Nous continuons donc à discuter dehors, dans le froid. Vincent a un peu de temps, il ne « travaille pas » cette nuit. Il nous explique que la première année a été très pénible. Ils étaient tous au bord du *burn out*. Trop de travail d'organisation pour mettre la transparence en place, les CR, etc. « Et quand on a mis en place Zimbra et l'agenda<sup>21</sup>, ça nous a sauvé. On n'arrivait plus à faire le travail et à répondre aux sollicitations. C'est aussi pour ça qu'on a organisé Curieuses démocraties, pour répondre à toutes ces sollicitations, il fallait trouver un moment. Et puis, on avait besoin de se former aussi ».

**« La démocratie du faire » et la gestion de l'usure**

En lien avec les principes de la « *do-ocratie* » étudiés par Michel Lallement chez les hackers (2015, p. 37 et suivantes, p. 278), la légitimité démocratique à Saillans s'appuie sur la participation active des habitants, d'autant que la démocratie se pratique (autant qu'elle est pensée) dans le cadre de l'expérience. Cette participation, sans être bien définie, est sollicitée de toute part, dans les comptes-rendus de réunions, sur le site municipal, dans les discours. Elle demande du temps disponible que les habitants n'envisagent pas de la même façon. Elle

<sup>21</sup> La plateforme « Zimbra » utilisée en 2015 par l'équipe municipale, est un logiciel de collaboration qui contient un serveur de messagerie. Elle est utilisée pour la communication interne, externe et la planification des veilles.

crée une distorsion entre celles et ceux qui partagent les valeurs et les formes de reconnaissance liées au « faire », à l'activité concrète et aux manifestations de l'engagement dans un rapport d'intérêt général, et celles et ceux qui en sont éloignés, ne savent pas, n'ont pas appris ou dédaignent le processus.

Ainsi, la démocratie « vraiment » participative pense le citoyen en tant que *participant*, qui devient une catégorie à part entière. Les participants, ceux qui prennent part active, même occasionnelle, au fonctionnement démocratique local sont reconnus dans un processus inclusif, tandis que d'autres se sentent vite exclus, manifestant rapidement leur « désintérêt ».

En 2017, l'équipe municipale tente de redéfinir un peu les termes de la participation en élargissant son spectre. D'une part, les élus et les participants très engagés sont épuisés, d'autre part, des habitants se plaignent de ne pouvoir ou savoir participer. Pour remédier à ces problèmes, la municipalité embauche successivement deux chargées de mission « participation » (avec un financement européen) pour seconder les élus et pour trouver de nouvelles recettes participatives. Ainsi, fin 2016, dans *La lettre d'info municipale* (hiver 2016-2017, p. 10) « Les mille et une manières de participer à la vie du village » propose des formes d'implication en les hiérarchisant et en commençant par les plus attendues :

- Intégrer les commissions participatives, les GAP ; « s'inscrire comme animateur bénévole » ; « être volontaire pour devenir membre du conseil des sages » ;
- (vers les plus occasionnelles) « distribuer la lettre d'info, bricoler lors de chantiers citoyens, préparer les salles avant les réunions et veiller au rangement après, cuisiner pour des buffets, gérer l'espace enfants lors de certaines réunions publiques, etc. Et aussi : devenir bénévole dans une association locale ; s'impliquer dans l'association des parents d'élèves *les Petites Canailles*, tenir des permanences à la bibliothèque, animer des ateliers à l'école durant les TAP, s'investir à *la Petite Entraide*, à *l'Accorderie*, dans le conseil d'administration d'une des nombreuses associations saillansonnnes, etc. Donner un coup de main ponctuel en participant à un événement festif, culturel ou thématique ».
- Enfin, « Sur une initiative d'habitants, un petit groupe de « soutien aux élus » a été créé. Il s'agit d'aides ponctuelles pour soulager les élus qui en ont besoin (garde d'enfants, aide à la cuisine, rangement, sortir le chien, etc.) ».

Cette dernière proposition révèle l'accaparement des élus qui doivent concilier les temps d'un engagement municipal expérimental, d'une activité professionnelle et d'une vie domestique. Cette division coopérative du travail qui prend acte du non-professionnalisme du mandat politique et de la charge qu'il représente est proche du mode d'organisation des communes autonomes du Chiapas<sup>22</sup>.

Parmi les citoyens participants, d'abord laissés de côté, les commerçants et ceux qui exercent au village une activité économique sont progressivement intégrés aux discours. Un commerçant participe à la vie du village, à entretenir la vie sociale, et donc à la démocratie locale.

---

<sup>22</sup> Ce rapprochement m'a été suggéré par Delphine Corteel à l'issue d'une séance du séminaire PRATO. Dans les communes autonomes, celles et ceux qui occupent des fonctions municipales sont élus par leurs communautés pour des mandats de deux ou trois ans, révocables à tout moment et conçus comme des charges (cargos), services rendus non rémunérés. En compensation, les autres habitants aident les élus dans leur quotidien.

### 3.2. L'extension des champs du possible dans le monde local du travail

À l'échelle d'un village, il est possible de tirer les ficelles de l'expérience municipale en cours pour suivre ses extensions, ses influences et plus largement les manières dont elle résonne avec ce qui se passe ailleurs dans le petit monde social<sup>23</sup>. À cette échelle encore, nous pouvons saisir la forte cohérence d'une action locale rattachée à une pensée globale : articulation qui consiste à envisager des modes de vie dans une perspective de modération et de résilience où la solidarité devient une sécurité sociale, et où les activités de travail sont redéfinies en pratique à travers le rôle d'activation démocratique qu'on leur attribue. Dans ce dernier chapitre, j'esquisse les suites de la recherche en cours, et ce que je saisis à grands traits de cette mise en cohérence sous l'angle des formes de travail coopératif et d'engagement.

Une des remises en cause du système usuel de gouvernement municipal porte sur la verticalité du pouvoir (de faire et de décision), rendu plus horizontal à Saillans dans une perspective émancipatrice. Dans le même ordre, depuis les élections de 2014, des expériences de mise en commun d'espaces de travail et de production se développent dans le village et ses alentours. Elles s'appuient sur la dynamique collective et sur les envies de vivre et de travailler autrement pour une partie des habitants. Ainsi, ont été créés en trois ans six espaces collectifs dans le centre-bourg :

- le 36 quai des co-workers, un espace de travail partagé créé en 2016 sous forme associative « collégiale »<sup>24</sup>, regroupant en 2018 une vingtaine de personnes (de Saillans et des environs) plutôt dans le domaine de la formation, du conseil aux entreprises et aux collectivités, sans compter les travailleurs indépendants dans des secteurs divers ;
- La fabrique de l'Écho, également un espace de travail partagé fondé en 2016 sous forme associative et qui concerne huit personnes des métiers de la réalisation documentaire et de la vidéo (courant 2018, les membres du 36 quai des co-workers et de la Fabrique prévoient d'investir un nouvel espace en commun) ;
- Le court bouillon, une association de producteurs paysans locaux qui ouvrent un local-point de vente en 2017 dans la Grande Rue. Le projet, débuté à huit, se poursuit actuellement à dix-huit ;
- Suite à leur participation à un événement organisé par le GAP Semaine de l'économie locale en septembre 2016, quatre professionnels du bien-être et de la médecine douce décident de monter un cabinet, lieu de travail collectif, pour se solidariser économiquement et se former ensemble. Des rencontres à d'autres occasions sont à l'origine de la création de commerces non pas organisés autour du couple et de la famille mais à partir de réseaux d'interconnaissance et d'envies de travailler ensemble (c'est le cas de la cantine « Les mets tissées » qui ouvre en 2018).

À ces exemples, il faut ajouter quelques initiatives qui s'inscrivent différemment dans la dynamique. L'ouverture d'une librairie en 2017 par une famille saillansonne – L'alimentation générale – et dont les étapes de la réalisation jusqu'au maintien actuel s'appuient très explicitement sur la solidarité locale (financement participatif, construction et rénovation bénévole de la boutique, accueil du public, etc.). La création d'un dépôt de vêtements autogéré (l'abri du besoin dès 2014) et d'une recyclerie (la ferme à cycle en 2018) sont rendus

<sup>23</sup> Dans un village, les fonctions sociales sont identifiées et identifiables facilement, permettant la sollicitation, la mobilisation des savoirs incarnés, d'autant plus facilement que les individus travaillent à se fréquenter assidument. Le « capital d'autochtonie » défini par Jean-Noël Retière (2003) est de cet ordre.

<sup>24</sup> <https://le36.in/wp/>. La structure a vocation à accueillir, accompagner les membres dans leurs projets, et faire se tisser des liens ou des partenariats avec d'autres acteurs du territoire. C'est un lieu de rencontre et d'échange, permettant de profiter des compétences et envies de chacun.

possibles par ces mêmes mécanismes de solidarité et des envies de produire, bricoler, réparer, se cultiver ensemble. Enfin, je m'intéresse à la mise en place d'un collectif d'aide aux migrants, devenu association qui, à partir de la fin 2017, se mobilise pour l'accueil des réfugiés arrivés par Briançon, et dont les membres (une cinquantaine) ont – entre autres – restauré une maison par un chantier participatif en vue d'accueillir des dizaines de personnes dans la durée.

Ces regroupements d'activités, trop rapidement présentés ici, existent bien sûr ailleurs mais leur concentration à l'échelle du village est remarquable. De façon cohérente, ils viennent compléter les activités associatives et marchandes déjà existantes. Saillans, reste avant tout un village d'artisans du bâtiment (34 sociétés), de commerçants (30), de professionnels de la santé et du bien-être (26), d'artisans d'art et du spectacle (15), d'agriculteurs et viticulteurs (13)<sup>25</sup>. Ces initiatives collectives sont facilitées à la fois dans leurs existences et dans leurs orientations par l'environnement économique, social et politique local. Pour une part, elles visent à une réappropriation de la vie sociale par un maintien ou une re-localisation des emplois dans le village, en écho à ce qui motivait déjà le collectif Pays de Saillans vivant en 2011.

### *Là où le travail s'invente... même si ce n'est pas du travail*

Ces nouvelles expériences sont nourries par des envies de travailler autrement, ensemble, dans des collectifs autonomes. Comme on peut l'imaginer, les habitants arrivés récemment sont davantage porteurs de ces projets qui représentent des manières de renouveler le travail et ses modes d'organisation. Celles et ceux qui s'y engagent ont souvent connu des expériences professionnelles, entrepreneuriales qui les incitent à trouver des échappatoires à la subordination salariale, voire à la perte de sens à l'égard du travail, souvent évoquées dans les discussions par un : « je ne m'y retrouvais pas ». Il ne s'agit pas de minimiser les tensions dans ce genre de structures horizontales et coopératives, ni de considérer que tout y est mieux, mais ce sont des alternatives éclairées par des expériences antérieures que les acteurs considéraient comme destructrices de sens. Et par ailleurs, certains sont toujours engagés dans des rapports de subordination puisqu'ils sont salariés d'entreprises (à Valence, Lyon, etc.) dont les directions ont accepté un temps de travail à distance, comme Maxime, ingénieur en énergie, employé d'une société lyonnaise qui travaille trois jours par semaine à Saillans, ce qui lui permet « d'être dans le village ».

Bien sûr, la problématique de la localisation de l'emploi au village n'est pas nouvelle. Déjà dans les années 1968, des habitants se sont mobilisés pour que le village ne sombre pas après la fermeture de l'usine. C'est un moment auquel m'a fait penser Fernand, un élu qui travaille dans une imprimerie à Lyon et qui a participé avec d'autres à la création du 36 quai des co-workers. Pour lui, travailler dans le cœur du village avec d'autres personnes qui y vivent ou le fréquentent est un moyen d'être informé, de créer des réseaux, de s'impliquer, de tisser des relations amicales qui débordent le travail. Mais plus encore, c'est un moyen de ne pas attendre la venue d'un investisseur entrepreneurial « providentiel » au pouvoir exorbitant dans une petite commune : « on peut recréer de l'activité et de l'emploi sans attendre qu'une usine vienne s'installer ». L'emploi localisé de la sorte permet un investissement et un engagement dans la vie sociale et démocratique, dans la circulation des savoirs et des richesses. En retour, il brouille les frontières entre vies privées et professionnelles. En histoire et en sociologie du travail, cela fait penser aux générations ouvrières qui se succèdent dans les usines durant des années 1920 aux années 1960 où l'implication des différentes générations

<sup>25</sup> Le recensement des activités économiques et leur réactualisation sont réalisés par la commission Economie et production locale. <http://www.mairiedesaillans26.fr/images/economie/Memento-ActeursEco-Saillans.pdf>

dans la vie sociale de l'usine est d'autant plus importante que les proches sont amenés à y travailler également. Avec la municipalité, le collectif de travail contribue à « cette élévation du quotidien par sa politisation » (X. Vigna, 2012, p. 110).

Ces relations d'interdépendance entretenues sont d'autant plus essentielles que les emplois créés et disponibles localement ne sont pas toujours rémunérateurs. Penser l'emploi localisé, c'est aussi prendre la mesure des possibilités de se rémunérer en renversant le rapport négatif au précarité, comme le propose Patrick Cingolani (2015). Puisque le travail-emploi rémunère peu ou mal, le moyen de s'en émanciper est d'accentuer le partage des services, des biens, des productions. Ce rapport est marqué par l'idée que le travail (dans sa version salariale et subordonnée) n'est pas central. Plusieurs de mes interlocuteurs réfutent le terme « travail » et préfèrent employer le terme de « temps ». Le temps n'est pas une propriété privée mais collective, et c'est la valeur principale de production et d'échange solidaire. Ainsi, lorsqu'on file un coup de main, qu'on participe à un chantier, un projet collectif, une expression revient : « faire des chinoises », c'est-à-dire faire un travail gratuit (ou du bénévolat) pour le collectif et sa cohésion. On « rend » du temps avec l'idée qu'il ne nous appartient pas, même s'il peut arriver qu'on en « prenne », pour soi (« Bon, c'est pas le tout, mais faut que j'aille travailler un peu... »).

### ***Le travail intentionné***

Rendre service et en bénéficier, cultiver la multi-activité, apprendre à se connaître et se retrouver dans des projets élaborés ensemble... Ces actions produisent des *communautés de pratiques* composées d'individus qui se rassemblent de façon ouverte pour mener à bien un projet, en se préoccupant autant de la finalité que du sens pratique (faire et bien faire) dans des conditions estimables (créer des regroupements, des luttes, des événements festifs). Stéphanie Dameron et Emmanuel Jossierand (2007) en font une belle définition : « Nous définissons une communauté de pratique comme un groupe auto-organisé, d'individus partageant le même centre d'intérêt et qui, par des interactions régulières, développent des pratiques et des expertises partagées générant ainsi une identité commune » (p.131). Pour que cette proposition convienne pleinement au contexte saillanson, il faut ajouter que la communauté de pratique revêt ici une visée émancipatrice.

Ainsi, fusionner travail et engagement citoyen sans les vider de leur substance, tisser des liens sociaux, faire converger de la sorte des envies pour un projet de société qui se définit en pratique, obligent les acteurs à raconter, se raconter ce qu'ils font et pourquoi, c'est-à-dire avec quelles intentions. Dans les écrits et en actes, sur les chantiers, dans les réunions, les conversations, ces explicitations de ce que nous sommes en train de faire débordent et je ne sais pas qualifier ce travail autrement qu'*intentionné*. Dans la philosophie pascalienne, l'intention désigne « l'attitude d'esprit qui rapporte des actes et des paroles à un but qui leur confère une valeur morale »<sup>26</sup>. Ce qui se passe dans ces différents espaces est une expression du travail intentionné, c'est-à-dire un travail empli de sens *a priori*, dont les intentions sont signifiées avant et durant sa réalisation, pour déborder sa propre exécution. C'est l'affirmation de ces intentions, porteuses d'alternatives au cadre normatif, qui lui donne un sens particulier. Le travail intentionné est donc celui sur lequel on pose une intention, qui s'exprime à la fois dans les manières de faire (collégialité, tisser des liens, etc.), les modalités pratiques (s'informer, apprendre en faisant, être économe dans l'usage des ressources, astucieux dans les techniques), et la finalité. Il combine ainsi des éléments de résistance (à l'emploi

---

<sup>26</sup> Le Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1998.

subordonné et précaire, à la concurrence) à un idéal, une vision transformatrice qu'ils ont l'intelligence d'expérimenter.

## Conclusion générale

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens réfléchis et engagés peuvent changer le monde. En effet, c'est la seule chose qui a toujours été. »<sup>27</sup> (Douglas, 2008, p. 261)

Cette citation, dans une version épurée, était inscrite sur le mur des toilettes du local associatif l'Oignon. Elle soulève une question que je refuse encore de me poser mais qui ressurgit inévitablement dans les entretiens et les débats auxquels se prêtent les élus et les habitants : celle des conditions de possibilité et de reproduction de cette expérience. Les élus ont tendance à y répondre en disant qu'il ne s'agit pas d'un modèle, mais d'une philosophie, d'un état d'esprit. Vient ensuite la question de l'échelle d'expérimentation, et la mise en cause d'une possibilité d'engager ce type d'expérience à « grande échelle », celle d'une ville, voire d'un pays, au-delà donc d'un système d'interconnaissance proprement villageois<sup>28</sup>. Saillans reste un projet de société circonstancié à l'échelle locale, qui ne demande qu'à être élargi. Pour mieux le comprendre, il faudra examiner de quelles manières les élus se sont inspirés d'autres expériences et ce qu'ils mettent en œuvre pour « essaimer » leur propre aventure.

Nous pouvons retenir à ce stade la mobilisation remarquable des intelligences, pour façonner une intelligence collective à même d'activer la démocratie locale à l'aide de méthodes et d'outils qui permettent à un grand nombre d'individus d'exprimer leurs envies et leurs savoirs en pratique pour les faire converger vers un intérêt général local autodéterminé.

Il s'agit bien d'activer le processus démocratique, c'est-à-dire de *faire émerger* une participation citoyenne et active des habitants plutôt qu'une participation ponctuelle et instrumentale sollicitée par des édiles locaux détenteurs de l'autorité et du pouvoir constitutionnels. Pour autant, ce processus change les usages et les normes de délibération et de décision démocratique, et il rencontre des résistances, des incompréhensions pour celles et ceux qui ont pris l'habitude de vivre *dans* un système de gouvernement représentatif.

Le mode de fonctionnement de la municipalité, fondé sur une participation active des habitants à tous les stades de la vie communale, sur une division coopérative du travail plutôt que selon des principes hiérarchiques et statutaires, est un apprentissage en soi. Cet apprentissage passe bien par un travail collectif de mise en œuvre concrète du pouvoir d'agir des habitants, et donc par la re-politisation du monde vécu, entendue comme forme de rupture avec les espaces d'assignation (Rancièrre, 1990).

Cet apprentissage implique de repenser le travail, le sens qu'on lui accorde et les manières de le réaliser. Mais quelle est la nature du travail ici ? S'agit-il du travail « vivant » et libéré comme l'appelle de ses vœux Christophe Dejours (2009) ? Un travail auquel les acteurs attribuent une visée politique et émancipatrice, réaffirmée par le rôle de la coopération plutôt que la mise en concurrence ? Ou bien un travail choisi plutôt que contraint, voire un

<sup>27</sup> "Never doubt that a small group of thoughtful, committed citizens can change the world. Indeed, it is the only thing that ever has."

<sup>28</sup> Cela dit, si l'échelle d'un village est retenue, il faut noter qu'un quart de la population vit dans une commune de moins de 2 000 habitants (15 millions 906 485 pers. / 65 millions 241 240). Par ailleurs, 80 % des communes en France ont moins de 2000 habitants (31 489 communes). Cf. découpage INSEE recensement de la population 2014 (mise en ligne en 2015).

travail dont se libère l'individu en suivant l'approche d'André Gorz (2007) ? Je m'en tiens pour l'instant à le considérer comme une activité créatrice de valeurs, une expérience partagée, une manière de se réapproprier la maîtrise de savoirs étendus, susceptible de redonner du corps à la pratique de la démocratie, et donc potentiellement émancipatrice. Pour mieux cerner ce qui singularise ou caractérise ces formes de travail (notamment la division coopérative et sexuée du travail), il faudra en faire le récit ethnographique.

## Bibliographie

Ailliot Maguy, Bonnard André, Baur Anne-Marie, Baur Jean-Pierre, 2010, *Mémoires de soie. Saillans en Drôme*, Editions Vivre à Saillans.

Chateigner Frédéric, 2012, *Education populaire, les deux ou trois vies d'une formule*, Thèse de science politique, Université de Strasbourg.

Calderon José, Demailly Lise, Muller Séverin, 2016, «Repenser le travail en convoquant ses marges, in *Aux marges du travail*, Toulouse, Octarès, p. 1-8.

Cingolani Patrick, 2015, *Révolutions précaires, essai sur l'avenir de l'émancipation*, Paris, La Découverte.

Collectif Rosa Bonheur, 2014, « Comment étudier les classes populaires aujourd'hui ? Une démarche d'ethnographie comparée », *Espaces et Sociétés*, n° 156-157, p. 125-141.

Corteel Delphine 2016, « Réemploi : le travail de requalification des déchets en questions », *Mouvements*, n° 87, p. 107-118.

Cukier Alexis, 2018, *Le travail démocratique*, Paris, PUF.

Dameron Stéphanie, Josserand Emmanuel, 2007, « Le développement d'une communauté de pratique. Une analyse relationnelle », *Revue française de gestion*, vol. 174, n° 5, p. 131-148.

Dejours Christophe, 2009, *Travail vivant*, Tomes 1 et 2, Paris, Payot.

Demazière Didier, Le Lidec Patrick. 2008. « Introduction. La Politique, un objet pour la sociologie du travail », *Sociologie du travail*, n° 50, p. 137-146.

Desmartis Marie, 2012, *Une chasse au pouvoir. Chronique politique d'un village de France*, Toulouse, Anacharsis.

Dewey John, 2011, *Démocratie et éducation*, suivi de : *Expérience et éducation*, Paris, Armand Colin.

Fischbach Franck, 2015, *Le sens du social. Les puissances de la coopération*, Montréal, Lux éditeur.

Gorz André, (2007), « Penser l'exode de la société du travail et de la marchandise », *Mouvements*, vol. 50, n° 2, p. 95-106.

Laganier Jean, Vienne Dalila, 2009, « La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes, *INSEE Première*, n° 1218, janvier, 6 p.

Lallement Michel, 2007, *Le travail. Une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard.

Lallement Michel, 2015, *l'âge du faire. Hacking, travail, anarchie*, Paris, Seuil.

- Léger Danièle, 1979, « Les utopies du "retour" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 29, septembre, p. 45-63.
- Le Goff Jean-Pierre, 2012, *La fin du village. Une histoire française*, Paris, Gallimard.
- Lomba Cédric, 2008, « Avant que les papiers ne rentrent dans les cartons : usages ethnographiques des documents d'entreprise », in Arborio A.-M., Cohen Y., Fournier P., Hatzfeld N., Lomba C., Muller S., *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, La Découverte, p. 29-44.
- Maurel Christian, 2010, *Éducation populaire et puissance d'agir, les processus culturels de l'émancipation*, Paris, L'Harmattan.
- Mead Margaret, 2008, *The Making of an American Icon*, Princeton NJ, Princeton University Press.
- Mischi Julian, 2013, « Un gars que j'avais sous mes ordres est devenu maire. Domination professionnelle et pouvoir politique dans un bourg industriel », *Genèses*, n° 93-4, p. 98-117.
- Morvan Alexia, 2011, *Pour une éducation populaire politique : à partir d'une recherche-action en Bretagne*, Thèse pour le doctorat en Sciences de l'Éducation, Université Paris 8.
- Poignant Bernard, 2011, « Le métier de maire », *Études*, n° 5, p. 607-617.
- Pruvost Geneviève, 2017, « Dépenser moins pour vivre mieux. Le cas de boulangers paysans vivant en yourte », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 123, p. 105-119.
- Rancière Jacques, 1990, *Aux bords du politique*, Ed. Osiris.
- Razemon Olivier, 2017, *Comment la France a tué ses villes*, Paris, Rue de l'Échiquier.
- Retière Jean-Noël, 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63, p. 121-143.
- Roche Pierre, 2016, *La puissance d'agir au travail*, Paris, Eres.
- Senett Richard, 2010, *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel.
- Vigna Xavier, 2012, *Histoire des ouvriers en France au XXe siècle*, Paris, Perrin.